

TREVIEN

Bulletin municipal décembre 2010

LE MOT DU MAIRE

Outre les aspects abordés dans le bulletin, d'autres sujets nous préoccupent. Nous sommes persuadés que nos territoires sont une richesse pour notre pays, non seulement en termes d'espace, de qualité de vie mais également en termes de développement économique et de vie sociale.

Le dynamisme de nos communes repose sur une politique d'aménagement du territoire volontariste de l'Etat et la mobilisation de tous, collectivités locales, acteurs économiques, sociaux ou associatifs. Il est indispensable que les pouvoirs publics donnent leur confiance aux élus de proximité qui connaissent les besoins de leurs concitoyens et qui sont en mesure d'apporter des réponses locales et appropriées.

L'accès à Internet n'est plus seulement un facteur d'attractivité pour nos territoires, il devient une condition essentielle à la vie des communes. Couvrir l'ensemble de notre territoire en matière de très haut débit est aujourd'hui une priorité.

L'accès aux services publics est un aspect déterminant de la politique d'aménagement du territoire qui ne peut être sacrifié. Il faut arrêter le délitement et l'éloignement des services publics qui constituent une armature essentielle de nos campagnes.

Si l'agriculture n'est plus la composante unique de la ruralité, elle en demeure un élément essentiel. Il faut insister sur la nécessité et l'importance d'une agriculture économiquement viable qui non seulement assure l'alimentation de tous mais qui concourt également de manière irremplaçable à l'aménagement de l'espace rural.

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées grâce à la consolidation du rôle des associations dans la gestion des services à la personne demeure aussi une priorité.

Accompagner l'offre d'accueil de la petite enfance au travers du soutien aux crèches, aux garderies et aux centres de loisirs, pour attirer de nouvelles familles.

Il devient aussi urgent de mettre un frein à la surenchère des mises aux normes de toutes sortes qui ne sont pas forcément toujours justifiées techniquement et qui pèsent sur les budgets déjà contraints des collectivités lorsqu'il s'agit de bâtiments communaux mais également sur l'activité économiques.

Enfin, il va de soi qu'il est indispensable de continuer à soutenir les associations à vocation culturelle et de loisirs dès lors qu'elles exercent dans un domaine d'intérêt général.

En conclusion il serait temps de changer le regard sur le monde rural vu trop souvent encore comme des territoires quémailleurs qu'il convient d'aider, mais force est de constater que la réforme territoriale mise en place n'est pas faite pour favoriser la modernisation attendue et les économies invoquées.

RENDEZ VOUS à La PASTRIÉ
LE 09 JANVIER 2011 à 11 Heures

BUDGET APPROCHE 2010

■ SUR LA FISCALITE

A la fin du premier trimestre de chaque année, les communes votent leur budget.

Les budgets sont le reflet des actions de la commune dans chacune de ses compétences. Les ressources de la commune viennent à la fois de l'impôt payé par les dotations de l'Etat, de subventions et par ses habitants.

Bien que les charges soient à la hausse, le conseil municipal a pris la décision de ne pas augmenter le taux d'imposition pour l'année 2010.

■ AMENAGEMENT MAIRIE ET ACHAT D'UN CHAPITEAU

Afin de rendre votre cadre de vie plus agréable et de favoriser les réunions conviviales dans la commune, les abords de la mairie ont été repensés.

Pour ceux qui ont passé leur jeune temps à l'école de Trévien, ils se souviendront certainement de ce qu'était l'étang de la Pastré. L'étang a donc été réhabilité, ainsi que ces abords. Autour de celui-ci et dans la perspective d'une activité associative croissante, la Mairie a fait l'achat d'un chapiteau afin que les associations de la commune puissent organiser des manifestations à La Pastré.

■ TRAVAUX



Conduites d'eau : Des problèmes d'eau récurrents ayant été constatés sur le secteur du Nougayrol, une opération de réfection est prévue. La conduite qui part du NOUGAYROL jusqu'au réservoir de la SALVETAT sera changée courant 2011.

Ce nouveau réseau reprendra les antennes de GIL, CANABEL, LA PASTRIE.

■ RECENSEMENT

Du 20 janvier 2011 au 19 février 2011 recensement de la population de TREVIEN.

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous pouvez déposer votre demande d'inscription sur les listes électorales en Mairie à tout moment de l'année. Si vous faites votre demande avant le 30 décembre 2010, dernier jour ouvrable du mois de décembre, vous pourrez voter à compter de la prochaine élection. Au-delà, votre demande ne sera prise en considération que dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales.

La commune se charge des démarches de radiation auprès de votre ancienne commune.

■ IDENTITE

Pour la réalisation **des cartes d'identité**, il est nécessaire de venir en Mairie muni de :

- un justificatif de domicile
- 2 photos identité couleur
- Ancienne carte d'identité ou un timbre fiscal à 25 € en cas de perte

Les passeports doivent désormais être demandés à la Mairie de Carmaux ou de Cordes. Il est nécessaire de prendre rendez vous pour effectuer la demande.



PERMANENCE MAIRIE: le Mardi et le Vendredi de 14h à 17h.

■ MOBILISATION URGENCES

La préservation de l'ensemble de nos services de proximité est indispensable et nécessite un combat de tous les jours.

Vous avez été très nombreux à vous déplacer pour les manifestations de soutien et pour le référendum concernant le soutien aux Urgences de la Polyclinique Sainte Barbe. 140 personnes sont venues voter OUI au soutien de ce service.

■ SERVICES

- La déchetterie du Ségur est à votre disposition, tout près de chez vous.

Horaires d'ouverture : Le mardi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; ainsi que le jeudi de 14h à 18h. Tél : 05 63 38 23 06

- Pour se rendre à **Carmaux le vendredi matin**, jour du marché, un service de transport assure la liaison au départ de Tréviën. Le service fonctionne tous les vendredis sauf les jours fériés. Si vous souhaitez utiliser ce service pour la première fois, il vous suffit de vous inscrire auprès de la Communauté des communes du ségala carmausin puis de réserver au 05 63 76 77 08 avant le mercredi à 14h.

L'aller retour est au tarif de 6 €, et des tarifs préférentiels sont établis pour les enfants et les demandeurs d'emploi.

ETAT CIVIL

Naissance :

Malone CARIVENC CORNAC
Sarah BIANCHI

Mariage :

Jean Luc LOURENCO et Christèle DENATALE

Décès :

Jeanne BALSSA née YECHE
~~Maurice MARTIN~~
Michel SAVY
~~Mauricette BONNE née SERIEYS~~
Maurice RUSTAN
Marie Jacqueline CALMELS née TRESSIERES
Louis LAFONT
Marie Louise ROQUAND née MALRAVAL
Marthe SEGONDS née MARTY
André ROQUAND ??? faut revoir cela avec ANNIE

